



## ■ Répartition actuelle et variations d'*Everes alcetas* (Hoffmansegg, 1804) dans le département du Puy-de-Dôme (Rhopalocera : Lycaenidae)

François FOURNIER

25 rue de la Treille, F-63000 Clermont-Ferrand

---

*Everes alcetas* Hoffmansegg est une espèce qui, curieusement, est restée longtemps considérée comme une simple forme d'*Everes argiades* (Pallas, 1771). CHAPMAN (1909), puis OBERTHUR (1910), ont démontré à la fois par les génitalia et la biologie la validité de cette espèce.

### DISTRIBUTION

*Everes alcetas* présente une distribution morcelée dans le Sud de l'Europe et rejoint en Europe centrale l'aire de répartition d'une espèce affine *Everes decoloratus* (Staudinger, 1886). En France, elle était principalement citée du sud du pays : Lhomme (sous le nom de *coretas* Ochs.) cite les Alpes, le Sud-Ouest, les Pyrénées orientales. Pour VERITY (1951), le papillon habite plus ou moins tout le Midi de la France, et sa latitude la plus septentrionale est la Dordogne à l'ouest, et la région de Genève à l'est ; il le considère comme peu répandu, mais reconnaît que personne ne s'est vraiment occupé de cette espèce depuis l'époque d'Oberthur. En Limousin, il n'est observé que de l'extrême sud-ouest de la Corrèze (DELMAS, 2000). LAFRANCHIS (2000) et le catalogue de l'U.E.F. (1999) citent le sud de la France et les départements du Sud-Ouest jusqu'à l'Indre-et-Loire et il n'est pas cité du Puy-de-Dôme. En 1974, DUJARDIN confirmait la présence d'*alcetas* en Corse comme le laissait supposer VERITY (1951). En Suisse, il est présent en Valais et sur le canton de Genève, en continuité de son aire de répartition dans les Alpes.

### DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Le dessus des ailes est bleu, bordé d'une fine ligne marginale noire chez le mâle et brun-noir chez la femelle. Les ailes postérieures possèdent une courte queue au niveau de l'extrémité de la nervure 2, le revers est gris clair avec une ligne de points postmédians, un trait oblique dans l'aire discale et quelques chevrons antimarginaux. Le papillon possède deux à trois générations qui ne semblent pas présenter de variation saisonnière évidente. Les œufs sont déposés un par un sur les inflorescences de *Coronilla varia*, *Medicago lupulina*. La chenille de la dernière génération hiverne.

### NOMENCLATURE

L'espèce type *Everes alcetas alcetas* Hoff. est répartie en Europe centrale (localité type « Autriche »). En France, Italie, Suisse, nord de l'Espagne et Andorre, vole la sous-espèce *E. alcetas dilutior* (Verity, 1934) dont le mâle possède un ton bleu moins intense et des points noirs plus fins que l'espèce nominale. Les exemplaires de Corse ont été différenciés sous le nom de *E. alcetas irenae* (DUJARDIN, 1974). L'espèce reste relativement stable et la confusion avec *E. argiades* ne facilite pas l'attribution certaine des formes décrites :

- On peut noter la forme *luteumfera* (Verity, 1919) qui possède sur le revers des ailes postérieures une ou deux lunules orangées, elle a été rencontrée une fois à Boudes le 7 juillet 2001 ;
- Verity nomme f. *diminua* (Verity, 1919) aussi certains exemplaires de première génération de taille plus petite et possédant un revers d'un gris plus foncé.

On rencontre aussi des exemplaires possédant des points antémarginaux sur le dessus des ailes postérieures. Une autre observation a été constatée quant à la couleur bleue du dessus des ailes du mâle : en effet, si la couleur typique des exemplaires de la sous-espèce *dilutior* est bleu assez soutenu, on remarque que sur la cote et le dessus des nervures les écailles sont plus claires. Cette couleur plus claire peut envahir toutes les ailes et se rencontre aussi bien sur les exemplaires de première génération que sur les suivantes. C'est cette couleur très particulière qui attira d'ailleurs mon attention pour mes premières observations d'*E. alcetas* dans le département, car aucun lycène volant dans le département ne possède cette coloration. Il ne semble pas que cette forme ait été décrite et elle pourrait être rapprochée de la forme attachée à *E. argiades* que Lhomme nomme f. *decolorata* (Staudinger, 1886), appliquée à des mâles présentant un ton à « reflet vert-bleuâtre » provenant de l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône), et que VERITY (1951) suggère de rattacher à la forme *ardescens* (Tutt), car *E. decolorata* (Staudinger, 1886) est une espèce à part entière différente. Une étude précise de la forme des écailles pourrait aussi expliquer la variation de bleu qui est toujours due à la réfraction de la lumière.

Devant ces problèmes de nomenclature dus à la confusion des deux espèces, il semble raisonnable de ne pas chercher plus avant de nommer précisément ces variations individuelles qui restent minimales, mais il serait intéressant de connaître si ce phénomène se rencontre ailleurs.

#### HABITATS ET STATUT

Le papillon vole dans des biotopes différents principalement dans des prairies mésophiles, pelouses sèches et calcicoles, en plaine et jusque vers 1200 m. Dans le Midi, il peut être relativement abondant dans des prairies chaudes (j'ai pu observer dans l'Aude une colonie d'au moins une vingtaine d'exemplaires), et LAFRANCHIS (2000) le cite abondant dans le Quercy ; de même RAPPAZ (1979) le cite commun en Valais.

Dans le Puy-de-Dôme, il s'observe en petit nombre et tout particulièrement à proximité de zones humides, sources, fossés humides, petits filets d'eau, surtout lors des derniers étés très secs, mais certains exemplaires ont été observés dans les champs de Luzernes. Les observations montrent la présence de deux générations, mai puis juillet, et même une troisième génération en septembre 2005.

La découverte de cette espèce dans le département est très récente car le premier exemplaire fut capturé par P. Bachelard en 2000, à la source d'eau minérale du site d'Arvie sur la commune d'Ardes. Dans les années qui suivirent, de multiples observations furent constatées montrant une progression de cette espèce que les anciens entomologistes auvergnats n'avaient jamais observée. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas une exception en France car elle semble beaucoup plus commune au nord de son aire classique de répartition. Une étude nationale pourrait permettre de mesurer l'ampleur de ce phénomène dont l'explication demeure encore inconnue (réchauffement climatique ?), certains sites d'observation n'ayant connu aucun bouleversement écologique important en 50 ans. □

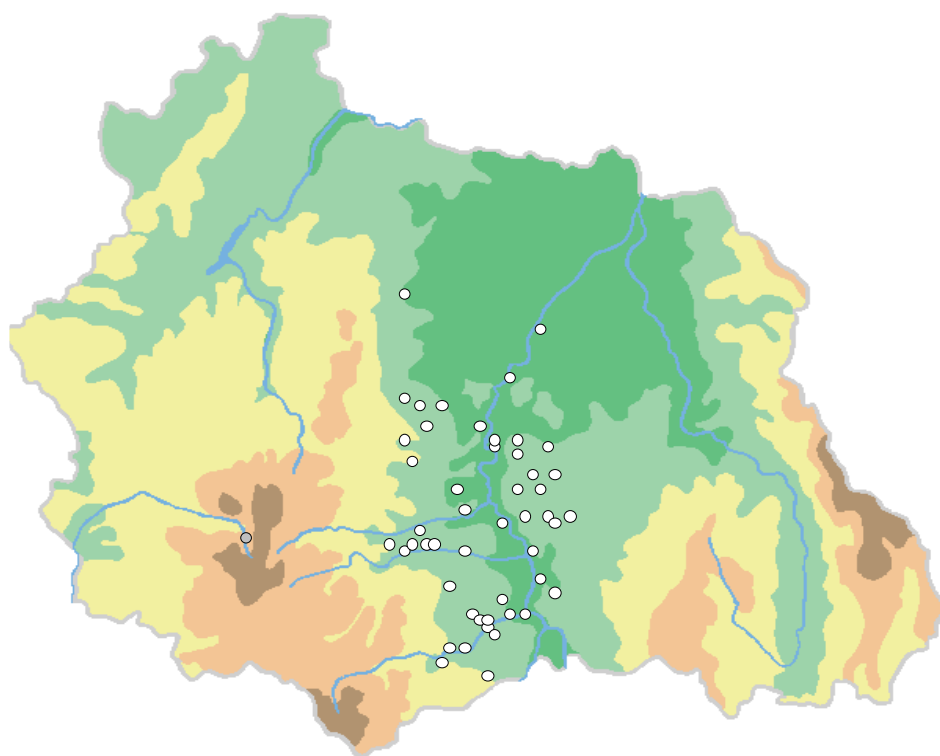
**Remerciements.**— Ils s'adressent à Philippe Bachelard, Bruno Dauget et Alexandre Teynié pour la communication de leurs données qui permettent de dresser une première cartographie de l'espèce en 2005 pour le département du Puy-de-Dôme.

## BIBLIOGRAPHIE

- BACHELARD P. & FOURNIER F. (2000). Notes sur quelques Rhopalocères peu communs ou nouveaux pour l' Auvergne. *Arvernensis*, 13-14 : 10-13.
- DELMAS S. et coll. (2000). *Guide écologique des Papillons du Limousin. Lépidoptères Rhopalocères*. Société entomologique du Limousin édit., Limoges, 416 p.
- DUJARDIN F. (1974). *Everes alcetas irenae* subspecies nova. *Entomops*, 35 : 83-84.
- LAFRANCHIS T. (2000). *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France), 448 p.
- LHOMME L. (1923) [1963]. *Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique*. 1. Macrolépidoptères. Le Carrion par Douelle, 800 p.
- RAPPAZ R. (1979). *Les Papillons du Valais*. Edition Pillet, Martigny (Suisse), 377 p.
- UEF (1999). *Catalogue permanent de l'entomofaune française. Fascicule 2, Lepidoptera Rhopalocera*. UEF édit., Dijon, 97 p.
- VERITY R. (1951). *Les variations géographiques et saisonnières des Papillons diurnes de France*. Édition Le Charles, Paris, Vol. 1, 199 p.

CARTE DE RÉPARTITION  
D'EVERES ALCETAS.  
ÉTAT DES CONNAISSANCES  
FIN 2005 (DONNÉES DU  
PROJET ATLAS DES LÉPI-  
DOPTÈRES DU DÉPARTEMENT  
DU PUY-DE-DÔME, SOCIÉTÉ  
D'HISTOIRE NATURELLE  
ALCIDE-D'ORBIGNY  
ET ASSOCIATION ENTOMO-  
LOGIQUE D'AUVERGNE).

CHAQUE ROND CORRESPOND  
À LA PRÉSENCE DE L'ESPÈCE  
DANS UN CARRÉ KILOMÉTRI-  
QUE. ROND GRIS : DONNÉE  
HISTORIQUE, GUILLEMOT  
(1854).



*Everes alcetas dilutior*,  
FORME LA PLUS FRÉQUENTE.  
MANGLIEU (PUY-DE-DÔME)

